

NEERINCKX Timmy

Van: SECRÉTARIAT COMMUNAL
Verzonden: vrijdag 21 november 2014 13:19
Aan: RIGUELLE Joël; ROSSIGNOL Philippe; COLOT Jean-Marie; RIGA Vincent; RIGUELLE Joël; TELLIER Stéphane; TEMPELHOF Pierre; VANDE WEYER Marc; VANDEN BREMT Agnès; VANDER MYNSBRUGGE Michaël
CC: GYSEN Sébastien; NEERINCKX Timmy ; DELVAUX Daniel; EL MOSSAOUI Mohamed; HANUISE Philippe
Onderwerp: TR: Interpellation 2

De : ConsCom FDFBSA [<mailto:conscomfdfbsa@gmail.com>]
Envoyé : vendredi 21 novembre 2014 13:03
À : SECRÉTARIAT COMMUNAL ; DUPONT Monique
Objet : Interpellation 2



Bourgm/Burgem.	
Echevin/Schepen	
College	
Cabinet/Kabinet	
Gem. Secret. Comm.	
Sec.	<input checked="" type="checkbox"/>
HRM	
RP/PR	
Prevent	
Informatique/-ca	
Juriste/Jurist	
SIPP/IDBP	
Recev./Ontvang.	
Financ.	
SCAD	
Pop./Bev.	
TP/OW	
UEP/SLP	
Jeun /Jeugd-Seniors	
Sport	
Particip.	
Ens./Onderw.	
Commerce/Handel - Festiv	
CPAS/OCMW	

A l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins

Avenue Roi Albert 33

1082 Berchem-Saint-Agathe

Concerne : Conseil communal du 27 novembre 2014

Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-dessous mon interpellation "Recettes des chantiers en voirie".

Je vous remercie de bien vouloir soumettre cette interpellation à l'attention du prochain Conseil pour suivi ad hoc.

En vous remerciant pour l'attention portée à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'assurance de mes salutations distinguées.

Nicolas Stassen

Conseiller communal

-

Je vous prie de trouver mon interpellation suivante.

Objet :

Question "Recettes des chantiers en voirie "

La Région a développé un nouveau système de gestion des chantiers en voie publique mis en œuvre au moyen du logiciel Osiris. Ce régime doit générer des recettes au profit des communes.

Je souhaite savoir à combien s'élève à ce jour la recette pour la commune et quel est le taux de paiement réel?

Combien de redevables paient effectivement leur dû ?

Quelles sont les mesures actuellement prises contre les redevables qui ne s'acquittent pas du droit de dossier?

Nicolas Stassen
Conseiller communal
0496471061